

“Un budget responsable” : faible hausse des taxes et des tarifs pour les Montarvillois

Le 1er décembre, le conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville a adopté ses prévisions budgétaires 2021. L'ensemble des conseillers indépendants présents (1) ont voté en faveur de celles-ci, et seul le conseiller et chef du parti municipal “Équipe citoyens d'abord”, Ludovic Grisé Farand, a voté contre.

Selon la majorité des élus, ces prévisions budgétaires respectent l'engagement pris par l'administration municipale d'aligner la croissance du compte de taxes (1,99 % en moyenne) sur le taux d'inflation.

Le budget 2021 s'élève à 74 058 100 \$, en hausse de 3% par rapport à l'année précédente. Pour la maison moyenne (419 759 \$), cette hausse se traduit par une augmentation du compte de taxes de 1,92% ou de 63 \$. Entre 2014 et 2021, la croissance du compte de taxes, pour cette même maison moyenne, aura été de 13,7%, alors que l'indice des prix à la consommation aura progressé de 11,4% durant la même période à l'échelle canadienne (sur la base d'un taux d'inflation prévisionnel de 2% en 2021). L'augmentation de 1,92% ou de 63 \$ s'explique comme suit :

- Masse salariale (+ 1 535 600 \$) : + 1,37% (+ 45 \$)
- Service de la dette et remboursement du fonds de

- roulement (- 410 200 \$) : - 0,36% (- 12 \$)
- Quotes-parts (+ 1 603 400 \$) : + 1,43% (+ 47 \$)
- Réserves (- 1 175 500 \$) : - 1,06% (- 35 \$)
- Autres dépenses (+ 606 000 \$) : + 0,54% (+ 18 \$)

Pour 2021, les dépenses locales de fonctionnement s'élèvent à 42 609 200 \$ et celles relatives aux quotes-parts versées à l'agglomération de Longueuil, à la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand (RIAEU), et à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), se situent à 31 448 900 \$, pour un total de 74 058 100 \$ comme mentionné précédemment.

Dépenses locales de fonctionnement		Quotes-parts agglomération, RIAEU et CMM	
Administration générale*	8 314 900 \$	Administration générale	2 648 300 \$
Transport et réseau routier	5 947 300 \$	Transport en commun	7 572 700 \$
Hygiène du milieu	3 931 400 \$	Matières résiduelles et eau potable	2 350 500 \$
Aménagement, urbanisme et dév. économique	2 487 900 \$	Sécurité publique (police et pompiers)	12 688 800 \$
Loisir, culture et vie communautaire	7 409 600 \$	Service de la dette	2 658 700 \$
Bâtiments, équipements et parcs	5 405 600 \$	Autres, agglomération	2 026 300 \$
Service de la dette (remboursement et intérêts)	8 670 800 \$	Réserve – augmentation Agglomération	0 \$
Autres **	441 700 \$	Régie d'assainissement des eaux usées	719 600 \$
Réserves	0 \$	Communauté métropolitaine de Montréal	784 000 \$
Total	42 609 200 \$		31 448 900 \$

CHARGES PAR OBJET	2019	2020	2021	Variation	
				2021/2020	2021/2019
Rémunération	17 888 700 \$	19 025 900 \$	20 611 500 \$	8.3%	15.2%
Communications	629 200 \$	643 300 \$	701 500 \$	9.0%	11.5%
Services professionnels	5 631 900 \$	6 104 300 \$	6 508 000 \$	6.6%	15.6%
Location	1 965 300 \$	2 243 900 \$	2 397 100 \$	6.8%	22.0%
Biens durables et non durables	3 099 000 \$	3 288 800 \$	3 277 800 \$	-0.3%	5.8%
Service de la dette	8 851 200 \$	8 939 700 \$	8 529 500 \$	-4.6%	-3.6%
Réserves	343 800 \$	1 175 500 \$	0 \$	-100.0%	-100.0%
Autres	648 400 \$	631 900 \$	583 800 \$	-7.6%	-10.0%
TOTAL CHARGES PAR OBJET	39 057 500 \$	42 053 300 \$	42 609 200 \$	1.3%	9.1%

BUDGET 2021



TAUX DE TAXES ET TARIFS	LOCAUX		QUOTES-PARTS	
	2020	2021	2020	2021
Résidentiel	0.2949	0.2955	0.3195	0.3308
Six logements et plus	0.2957	0.2966	0.3204	0.3318
Déchets	132.00	135.00		
Collecte sélective	91.00	92.00		
Eau potable	240.00	245.00		
Assainissement	235.00	240.00		
Services et commercial	1.3232	1.3423	1.4286	1.4659
Industriel	1.2201	1.2416	1.2714	1.3007
Déchets	122.00	125.00		
Collecte sélective	91.00	92.00		
Eau potable	117.00	119.00		
Assainissement	577.00	589.00		
Agricoles	0.2949	0.2955	0.3195	0.3308
Terrains vagues desservis	0.5879	0.4512	0.6407	0.8014

BUDGET 2021



REVENUS	2019	2020	2021	Variation	
				2021/2020	2021/2019
Taxes foncières locales - résidentiel	11 338 000 \$	11 586 400 \$	12 106 600 \$	4.5%	6.8%
Taxes fonc. - industriel et commercial	11 264 400 \$	11 811 200 \$	12 687 100 \$	7.4%	12.6%
Autres taxes foncières générales	364 000 \$	869 000 \$	295 900 \$	-65.9%	-18.7%
Taxes sectorielles locales	1 584 300 \$	1 535 500 \$	1 528 500 \$	-0.5%	-3.5%
Tarifications locales	8 405 200 \$	8 627 800 \$	8 820 300 \$	2.2%	4.9%
En lieu de taxes locales	806 500 \$	806 100 \$	809 800 \$	0.5%	0.4%
Total taxes locales	33 762 400 \$	35 236 000 \$	36 248 200 \$	2.9%	7.4%
Taxes foncières CMM	803 700 \$	815 700 \$	784 000 \$	-3.9%	-2.5%
Taxes foncières agglomération	25 296 700 \$	25 552 000 \$	26 949 200 \$	5.5%	6.5%
Total quotes-parts	26 100 400 \$	26 367 700 \$	27 733 200 \$	5.2%	6.3%
Revenus de sources locales	7 647 400 \$	9 081 900 \$	8 743 400 \$	-3.7%	14.3%
Transferts gouvernementaux	1 069 800 \$	1 213 200 \$	1 333 300 \$	9.9%	24.6%
Total autres revenus	8 717 200 \$	10 295 100 \$	10 076 700 \$	-2.1%	15.6%
TOTAL DES REVENUS	68 580 000 \$	71 898 800 \$	74 058 100 \$	3.0%	8.0%

BUDGET 2021



COMPTE DE TAXES – MAISON MOYENNE*	2020 =		2021 =	
	Taux	Taxes	Taux	Taxes
Taxes foncières	0.2949	1 238 \$	0.2955	1 240 \$
Tarification eau potable		240 \$		245 \$
Tarification eaux usées		235 \$		240 \$
Tarification ordures		132 \$		134 \$
Tarification collecte sélective		91 \$		92 \$
Total partie locale		1 936 \$		1 951 \$
CMM	0.0099	42 \$	0.0094	39 \$
Agglomération	0.3096	1 300 \$	0.3214	1 349 \$
Total quotes-parts		1 341 \$		1 389 \$
Total compte de taxes		3 277 \$		3 340 \$
Variation 2021/2020				63 \$
* Maison sans piscine hors terre ou creusée				1.91%



REVENUS	2019	2020	2021	Variation	
				2021/2020	2021/2019
Taxes foncières locales - résidentiel	11 338 000 \$	11 586 400 \$	12 106 600 \$	4.5%	6.8%
Taxes fonc. - industriel et commercial	11 264 400 \$	11 811 200 \$	12 687 100 \$	7.4%	12.6%
Autres taxes foncières générales	364 000 \$	869 000 \$	295 900 \$	-65.9%	-18.7%
Taxes sectorielles locales	1 584 300 \$	1 535 500 \$	1 528 500 \$	-0.5%	-3.5%
Tarifications locales	8 405 200 \$	8 627 800 \$	8 820 300 \$	2.2%	4.9%
En lieu de taxes locales	806 500 \$	806 100 \$	809 800 \$	0.5%	0.4%
Total taxes locales	33 762 400 \$	35 236 000 \$	36 248 200 \$	2.9%	7.4%
Taxes foncières CMM	803 700 \$	815 700 \$	784 000 \$	-3.9%	-2.5%
Taxes foncières agglomération	25 296 700 \$	25 552 000 \$	26 949 200 \$	5.5%	6.5%
Total quotes-parts	26 100 400 \$	26 367 700 \$	27 733 200 \$	5.2%	6.3%
Revenus de sources locales	7 647 400 \$	9 081 900 \$	8 743 400 \$	-3.7%	14.3%
Transferts gouvernementaux	1 069 800 \$	1 213 200 \$	1 333 300 \$	9.9%	24.6%
Total autres revenus	8 717 200 \$	10 295 100 \$	10 076 700 \$	-2.1%	15.6%
TOTAL DES REVENUS	68 580 000 \$	71 898 800 \$	74 058 100 \$	3.0%	8.0%

Le budget en tableaux et graphiques

Les réactions des élus

Ludovic Grisé Farand: La capacité limitée de payer des citoyens



Le conseiller Grisé Farand a évoqué qu'entre 2013 et 2020 la taxe résidentielle avait augmenté de 19% et que les taxes commerciale et industrielle avaient respectivement augmenté de 36% et 32%. L'aspirant maire a plutôt proposé un gel des taxes et des tarifs ou une «*augmentation correspondant à l'inflation, soit 0,5%*». Il a souligné que la capacité de payer des citoyens était limitée surtout en cette période de pandémie et qu'avant d'aller de l'avant avec des augmentations de taxes et de frais de service il serait pertinent, au préalable, de revoir l'ensemble de la taxation à Saint-Bruno.

Variation 2020 de l'Indice des prix à la consommation (IPC) en %		
	<u>IPC</u>	<u>IPC</u> excluant l'essence
Janvier 2020	2,4	2,0
Février 2020	2,2	2,0
Mars 2020	0,9	1,6
Avril 2020	-0,2	1,3
Mai 2020	-0,4	0,7
Juin 2020	0,7	1,2
Juillet 2020	0,1	0,7
Août 2020	0,1	0,6
Septembre 2020	0,5	1,0

Tableau IPC de janvier à septembre. AD

Caroline Cossette: Un budget responsable



La conseillère Caroline Cossette dont l'intervention a été appuyée par l'ensemble des conseillers indépendants (1) avait une analyse différente et plus "macro" de la réalité économique et budgétaire de la ville. Elle a souligné que les impacts d'un 0% d'augmentation du budget étaient trop importants pour être, dans le contexte actuel, envisageable. Les coûts liés aux infrastructures augmentent, les paliers de gouvernements supérieurs font face à une augmentation sans précédent de leur déficit et ils pourraient être tentés, une fois la crise sanitaire terminée, de refiler aux municipalités une partie de celui-ci. La conseillère a aussi rappelé que ce qu'on coupe dans une année on ne le récupère jamais. Pour cette dernière, ce n'est pas la meilleure manière d'aider les citoyens et les commerçants.

À 0% d'augmentation il faudrait aussi, note-t-elle, retranché 1,2 million du budget ce qui signifierait probablement des coupes dans les services. Or la demande pour des services aux citoyens est toujours plus grande... De plus, les dépenses de la municipalité augmentent, tout comme sa quote-part à l'agglomération (3%) et sa masse salariale... et ce, dans un contexte de baisse des revenus.

Vincent Fortier: Une augmentation qui équivaut à un trio au Mc

Donald aux 3 mois



Le conseiller Vincent Fortier a abondé dans le même sens. Il considère que le budget est respectueux des citoyens: hausse raisonnée et responsable. Il a souligné la hausse des coûts pour le maintien des infrastructures et le rattrapage qu'il faut faire à ce niveau: égout collecteur à mettre en chantier (12 à 13 millions \$), maintien du système d'aqueduc, pavage, bâtiments à rénover, etc... Pour le conseiller Fortier, il est primordial de maintenir les services «qui font une différence dans la vie des gens»... Il admet que le gel de taxes est "sexy" mais que 4 \$ par mois (*"un trio McDo aux trois mois"*) est loin d'être exagéré. Il a conclu son intervention en mentionnant que cette augmentation plus que raisonnable évite aux Montarvillois d'être exposés dans le futur à des fluctuations fiscales trop importantes...

À ce titre, rappelons que Saint-Basile avait dans le passé appliqué des gels de taxes, ce qui a obligé l'administration actuelle du maire Yves Lessard à faire du rattrapage fiscal; 18,17% d'augmentation en 4 ans! (1,77% (2021), 2,83% (2020), 7,62% (2019), 5,95% (2018)). Pendant cette période à Saint-Bruno l'augmentation des taxes résidentielles n'a été que de 7,7% (1,83% (2018), 1,96% (2019), 1,99% (2020), 1,92% (2021)).

Le maire Martin Murray: Un budget de transition



Le Maire Martin Murray a, dans un commentaire, appuyé le budget, mais tout en exprimant des inquiétudes vis-à-vis l'augmentation de la masse salariale de la ville (24 postes de plus sur deux ans). Il a aussi tenu à préciser qu'en cette période d'incertitude économique, la municipalité devait se montrer budgétairement très prudente. Le maire dit craindre que de nombreux imprévus financiers liés à la pandémie affectent significativement les finances de la ville. Par conséquent, l'actuel budget en est un, selon lui, de transition. Puisqu'il ne se représentera pas à la prochaine élection (novembre 2020), il s'est dit très satisfait de la situation financière enviable et très saine dans laquelle il laisse Saint -Bruno.

Alain Dubois

Le Montarvillois, le journal hyperlocal de Saint-Bruno-de-Montarville

(1) Présents: Marilou Alarie, Jacque Bédard Isabelle Bérubé, Caroline Cossette, Louise Dion, Vincent Fortier. Absent Joël Boucher

Source: séance du conseil municipale du 1er décembre 2020 & communiqué de la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville